
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jean-Georges Scheffer.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 26 novembre 1839, le sieur Jean-Georges Scheffer, maréchal-des-logis, au 2^e régiment d'artillerie, en garnison à Ypres, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Brielle (Hollande), le 13 janvier 1811. A la fin de 1827, il s'enrôla volontairement au service des Pays-Bas, et obtint successivement les grades de caporal et de sergent. Le 20 octobre 1832, il déserta l'armée hollandaise; le 8 novembre suivant il fut admis, comme volontaire, au 1^{er} bataillon d'artillerie belge et le 1^{er} avril 1836, il fut promu au grade de maréchal-des-logis.

Ses chefs déclarent que sa conduite est irréprochable et qu'il fait son service avec beaucoup d'exactitude. Ils le jugent digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÏNÉ.